



Bac Pro AP

*Aménagements
Paysagers*

Par Alternance

MFR de Verneil le Chétif

Château de Mangé – 72360 VERNEIL LE CHÉTIF

TÉL. : 02 43 38 14 00

@ : mfr.verneil-le-chetif@mfr.asso.fr

Site WEB : www.mfr-verneil.com

Présentation :

- Préparer les jeunes aux activités d'entretien et de création d'aménagements paysagers par la voie de l'alternance

Prérequis et modalités d'accès :

- Être issu d'une classe de 3^{ème}
- Possibilité d'intégrer directement la classe de 1^{ère} pour les élèves titulaires d'un CAPA ou issu d'une seconde, 1^{ère} ou terminale d'un cycle général ou technologique, ou avoir suivi l'intégralité d'une seconde professionnelle
- Inscription après entretien individuel de motivation et étude de dossier

Compétences/Capacités professionnelles visées :

- Techniques : dossiers d'analyses techniques, reconnaissance des végétaux (notions de botanique et de biologie du végétal) agroéquipement
- Relationnelles : Travail en équipe
- Managériales : Economie d'entreprise
- Organisationnelles : conduite d'un chantier paysager (technologie, entretien et conception, gestion de chantier)
- Analytiques : Analyse de situations professionnelles
- Linguistiques : Développement des notions d'anglais
- Informatiques : Traitement de texte, tableur et Internet
- Transversales : Elaboration d'un document de soutenance

Modalités d'évaluation :

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture – Obtention du diplôme en Contrôle en Cours de Formation (CCF) 50%, répartis selon la validation d'un plan d'évaluation prévisionnel (PEP) par les autorités académiques et 50% d'épreuves ponctuelles terminales qui ont lieu en fin de cycle
- Baccalauréat Professionnel
- N°RNCP : 38857 [cliquer ici](#)
- Pas de validation du diplôme par blocs de compétences ou unités capitalisables

Débouchés :

Cette formation permet de devenir ouvrier qualifié dans une entreprise du paysage ou d'un service « espaces verts » d'une collectivité territoriale. Elle permet aussi de créer son entreprise. Elle permet la poursuite d'études en BTS ou en Certification de Spécialisation. Des passerelles existent après la seconde vers d'autres orientations : Nous consulter.

DURÉE ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 54 semaines de formation à la MFR
- 65 semaines en entreprise (dont 4 semaines à l'étranger)
- 35h de cours par semaine
- Sur 3 ans

STATUT :

- Ministère de l'agriculture
- Scolaire de la formation initiale

OBJECTIFS :

- Valoriser son expérience professionnelle par les sessions en entreprise et approfondir ses connaissances générales
- Développer ses techniques d'expression, de communication et d'analyse
- Maîtriser les gestes professionnels et les techniques d'entretien et de créations d'espaces verts
- Mettre en œuvre des méthodes techniques respectueuses du développement durable
- Développer son esprit d'initiative, son sens des responsabilités, sa capacité à s'adapter et à se situer dans le conflit professionnel
- Apprendre à travailler en sécurité

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : Français, Education socio-culturelle, Histoire Géographie, Vie Économique, Anglais, EPS, Physique Chimie, Mathématiques, Technologies de l'informatique et du multimédia, Documentation, Biologie-Écologie, Informatique

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : économie d'entreprise et dossiers d'analyses techniques, conduite d'un chantier paysager, reconnaissance des végétaux, agroéquipement

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : Brevet de Sauveteur Secouriste du travail, Attestation de Conduite En Sécurité d'engins de chantiers, module d'adaptation professionnelle (Favoriser la biodiversité dans les pratiques professionnelles)

Taux de réussite 2022 : BAC PRO AP: 93%

2023 : BAC PRO AP : 85%

2024 : BAC PRO AP : 100%

Contact : Monsieur COUDERC

Tarifs :

	Pension	Demi-Pension
Seconde	2400 euros	1801 euros
Première	2483 euros	1848 euros
Terminale	2634 euros	1934 euros

Formation accessible pour les personnes à mobilité réduite : Nous contacter